

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 120 (1975)
Heft: 3

Artikel: L'instruction militaire suisse il y a 150 ans
Autor: Etter, Hermann
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'instruction militaire suisse il y a 150 ans

Le chef est celui qui prend tout en charge. Il dit: « J'ai été battu ».
Il ne dit jamais:
« Mes soldats ont été battus ».
L'homme véritable parle ainsi!

Saint-Exupéry

INTRODUCTION

Une armée forte, basée sur les principes de la Constitution est l'essence de la résistance, et, réunissant les hommes capables de porter les armes, elle peut seule donner à une nation ce degré d'indépendance, qui lui procure de l'estime au dehors et de la force en dedans. L'amour de la patrie est le premier besoin d'un armement national, et il faut le nourrir en temps de paix déjà, pour qu'il puisse se défendre contre les orages ou combattre avec honneur pour sa conservation.

Le système de défense d'un Etat se base sur ses rapports politiques, sur son armée, sur la valeur morale du peuple, les points fortifiés, sur le caractère du pays et sur la qualité de notre terrain.

Si on veut donner plus de force à la résistance du pays, il faut avant tout animer son esprit public. Nos écoles doivent former de braves et bons citoyens alors que l'armée a le devoir d'en faire des soldats habiles, mais on n'y parvient que par une éducation soignée et solide, par un armement vraiment complet et moderne, par des lois sages qui inspirent du courage au peuple et rendent la mollesse honteuse, par une organisation militaire adéquate et impeccable, toujours calculée sur les besoins stratégiques, opérationnels, tactiques et techniques.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La puissance militaire se compose toujours de deux éléments, à savoir: le pays et les troupes. Le pays constitue la puissance absolue et obligatoire, l'armée la puissance relative.

La puissance militaire d'un Etat ne consiste donc pas dans l'armée seule, ni dans le pays pris isolément, mais dans la réunion de tous les deux, dans leur union et leur identité. Tout ce qui tend à diminuer cette

unité, détruit ; par contre, tout ce qui consolide cette identité en augmente la force.

Indépendamment de l'armée et du terrain, il faut encore, pour l'armement d'un pays, prendre en considération l'élément *intellectuel* et l'élément *physique*. Le premier consiste dans la volonté bien prononcée de la nation, le génie, les talents, les connaissances techniques et tactiques de tout le corps des officiers. Il commence par les connaissances techniques des armes, se développe dans toute l'étendue de la tactique, utilise l'histoire de la guerre, et embrasse tout ce qui est contenu dans les bornes de la théorie et de la pratique.

Pour assurer l'existence d'un pays, c'est à l'organisation des forces militaires qu'il faut donner les premiers soins et les tenir prêtes à repousser toutes tentatives de l'agresseur. Il s'agit en second lieu de reconnaître des positions défensives principales du pays, de savoir disposer les troupes à l'avance tout en sachant rapidement calculer en temps de guerre les positions et les déplacements de nos troupes, tant d'après les mouvements que d'après les intentions de l'ennemi.

La stratégie est l'art d'esquisser un plan de campagne, l'art de diriger ses forces sur les points importants, l'art de couvrir ces points par leur analogie avec les principes fondamentaux de la guerre. Elle est la direction imprimée aux mouvements militaires dans un cercle plus étendu que l'œil ne peut embrasser. Elle esquisse le plan et détermine la marche de toutes les opérations, elle est la science de faire la guerre.

La stratégie est donc réellement le secret de tirer les plus grands avantages du terrain, et d'employer toutes les forces militaires, de rassembler les troupes sur les principaux points du théâtre de la guerre et de les faire agir simultanément pour concourir à la réussite du plan de combat principal.

L'opération est l'ensemble d'une action qui a un but militaire donné ; elle est sans cesse purement militaire, tandis que la guerre en général n'a qu'une tendance politique.

La tactique est l'habileté des commandants de troupes pour les évolutions d'une armée en face de l'ennemi. Elle est la connaissance précise et détaillée des différentes armes prises séparément et ensemble. Subordonnée à la stratégie, elle exécute les plans et combine les mouvements des diverses troupes sur le point décisif d'un champ de bataille. Elle est proprement l'art de conduire des troupes au combat, de les

employer à la marche et aux mouvements, de les engager judicieusement au combat d'après les circonstances et les dispositions de l'ennemi. La stratégie est la *volonté*, la tête, alors que la tactique est l'*exécution*, le bras.

La tactique élémentaire s'occupe des détails de la formation, de l'instruction et des exercices de combat d'une troupe à l'échelon d'une compagnie, d'un bataillon ou d'une batterie, d'un groupe, « d'un escadron », d'un régiment. Elle se divise en autant de tranches qu'il y a d'armes différentes, de là, la tactique de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, des troupes légères, des sapeurs et des pontonniers.

INSTRUCTION DES FORCES MILITAIRES

La milice est la partie de l'Etat à laquelle la garde de la propriété et la conservation de son indépendance sont confiées; c'est le corps entier du pays, armé pour défendre la patrie et pour soutenir la liberté du peuple.

La sûreté d'un Etat dépend de l'esprit public de la nation; afin de consolider cette sûreté, il est nécessaire que la volonté du gouvernement se réunisse à la volonté des habitants pour diriger les forces militaires vers ce but élevé. Dans un pays on ne peut *donc jamais* mettre assez de soin à *bien former, exercer et équiper* une armée de milice.

L'aptitude militaire de nos citoyens doit particulièrement se faire remarquer dans la *connaissance* et l'*organisation* de nos forces, dans les ordonnances de *discipline* et de la *tactique* de combat.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Les forces militaires comprennent avant tout une bonne infanterie, bien disposée, autour de laquelle tout se groupe, elle en fait la base, puis nos armes de l'artillerie de campagne avec leurs prises de position, la cavalerie pour avoir des nouvelles de l'ennemi, les carabiniers pour combattre dans la montagne et les sapeurs pour fortifier les positions.

L'infanterie se distingue par sa tenue et sa force, elle décide du combat dans une formidable mêlée. Procurant des avantages infinis, il faut cultiver et utiliser ces dispositions heureuses d'un peuple généreux. Une infanterie aussi ferme et résolue, soutenue avec l'artillerie mobile, des carabiniers et des troupes légères à pied et à cheval, peut résister à un

ennemi supérieur en nombre en utilisant au maximum le terrain d'un pays coupé.

Les principaux éléments des forces militaires sont donc *l'arme blanche de l'infanterie pour le choc décisif*, le feu éparpillé des tirailleurs, la grande portée des balles du carabinier pour le combat d'instinct, *l'effet formidable d'une artillerie précise et mobile*, et enfin la configuration favorable du terrain.

Les qualités qu'il faut acquérir pour les formations militaires sont :
— une *bonne discipline*, de *l'obéissance* et de la *confiance*,
— de la facilité à se mouvoir,
— de la sobriété dans les ordres,
— la réforme de tout objet de luxe qui n'est pas strictement nécessaire.

Le premier besoin pour l'armée est *l'instruction de ses capitaines*, puis de ses officiers supérieurs. Les cadres de milice doivent indispensablement être *simples* dans leur ordres, pouvoir évoluer facilement dans leur terrain à défendre et montrer partout de la *personnalité* et de la *fermeté*.

Pour former des officiers et des capitaines, il faut les instruire théoriquement et pratiquement; et, pour s'assurer de la bonne instruction et de la bonne volonté des troupes, il est à propos de les passer en revue et de les faire participer à de multiples exercices de combat et de tirs combinés interarmes.

Les officiers et soldats doivent s'habituer à une obéissance passive et mécanique, et, à cet effet, il faut caserner annuellement les troupes pendant quelques semaines afin d'inculquer aux troupes les ordonnances disciplinaires et l'esprit de corps. Les cantons ne négligent pas ce moyen et ils prennent les dispositions convenables pour fournir leur contingent de troupes de chaque arme.

COMPOSITION DES TROUPES

D'après le règlement militaire, l'armée est composée de trois armes principales:

- l'infanterie,
- la cavalerie,
- l'artillerie.

L'infanterie est divisée en bataillons, auxquels sont joints un certain nombre de chasseurs; l'artillerie est divisée en artillerie de campagne et en pièces de position; la cavalerie est composée de dragons et de chasseurs à cheval; alors que les carabiniers, les sapeurs et les pontonniers forment des troupes séparées, divisées en compagnies.

Le canton de Vaud, qui compte à cette époque 145 000 habitants, a 8000 hommes de disponibles pour le contingent et 15 000 hommes pour la réserve (landwehr), tous armés et organisés.

Les officiers qui ont un commandement doivent s'acquérir la *confiance* des troupes par leurs vertus militaires, avoir un coup d'œil juste pour ordonner et utiliser les moyens de défense, *forcer la victoire par la fermeté* de leur caractère, inspirer à l'armée l'audace, et, connaître le grand art de diriger des hommes.

Le coup d'œil militaire est proprement le génie de la guerre. Il est nécessaire à l'officier d'artillerie pour pointer ses canons, au chef de cavalerie pour foncer sur l'ennemi, à l'officier d'infanterie pour faire mouvoir et conduire sa troupe au combat, à l'officier d'état-major pour choisir une solution, prendre une décision, diriger les mouvements et les opérations de l'armée. Mais le coup d'œil de l'officier supérieur (officier général), doit embrasser le plan de toute la campagne, de tout le théâtre de la guerre, pour s'emparer des points les plus favorables ou pour les défendre et pour ordonner les diverses opérations afin d'atteindre le but principal.

Qualités innées, le génie de la guerre, le coup d'œil doivent être cultivés par l'étude continue et développés par l'expérience.

Tous les officiers doivent activer et vérifier toutes les parties de l'armée; c'est eux qui doivent inspirer aux troupes *l'esprit militaire, l'émulation, la discipline et la bonne tenue*. Le chef, auquel la masse est confiée, doit se distinguer toujours par un esprit transcendant, et se montrer plus soucieux pour les besoins des autres que pour les siens propres. *L'exemple* du chef a la plus grande influence sur la conduite de sa troupe, et si les officiers sont, par leurs actions, partout les premiers, les soldats les suivront avec confiance et courage, surmontant les obstacles et endurant les privations les plus pénibles, sans jamais enfreindre la discipline. L'officier doit encore consulter le précepte suivant: de ne jamais, mais principalement dans les moments de danger, montrer de l'inquiétude, de la nervosité, *de s'accommoder à donner des ordres courts, clairs et précis*. Les comman-

dants de troupes sont l'âme de tous les moyens de défense, puisque en cas d'attaque non seulement l'armée, mais aussi toute la population se trouve placée sous leurs ordres.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

L'officier de l'état-major général est responsable de la rédaction et de l'expédition des ordres, des rapports et des états de situation. Il esquisse les instructions, les plans d'attaque et de défense pour les différentes opérations de la guerre; il rédige toute la correspondance et les écritures qui concernent les mouvements, l'instruction, l'entretien, le recrutement et l'approvisionnement de l'armée, il régularise le service des troupes de toutes les armes, il distribue le mot de ralliement (mot d'ordre, mot du guet), il est responsable de la composition des bulletins de l'armée et des notices historiques. Les fourriers et les secrétaires d'état-major sont à cet effet prévus en qualité d'aides.

La science de la connaissance du terrain est d'une importance particulière pour l'officier de l'état-major général, mais la connaissance de la tactique est tout aussi nécessaire, car celui-ci est souvent dans le cas de faire exécuter par les troupes sur le terrain même les dispositions prises.

Un officier d'état-major général qui veut se distinguer dans sa partie et remplir avec honneur son devoir, doit acquérir des connaissances solides sur la tactique de chaque arme, la haute tactique, la stratégie et la manière de faire la guerre. Il doit très bien connaître son pays, avoir une prédilection pour son état moral et physique et s'entourer continuellement d'expériences de tout genre.

Les officiers de l'état-major général doivent être en état de commander des troupes de toutes armes, à cet effet, il n'est pas nécessaire qu'ils connaissent chaque arme. *Commander*, c'est savoir faire manœuvrer les troupes de manière que le tout tende au même but. Pour *connaître* une arme, il faut par contre être familiarisé avec les plus petits détails de son organisation et de sa formation intérieure.

Pour les officiers de l'état-major, il suffit d'avoir connaissance des principaux ressorts de chaque arme et des rapports entre elles, et de savoir quand et comment elles doivent collaborer ensemble et quel est le terrain le plus favorable pour chaque espèce de troupe.

INSTRUCTION SUR L'ART DE CONDUIRE LES TROUPES

Cette instruction apprend à l'officier comment il doit se conduire non seulement envers lui-même, mais principalement envers la troupe qui lui est confiée, soit en garnison, soit en campagne, soit en caserne et lorsqu'il est de garde aux avant-postes. L'instruction dans sa partie pratique est très essentielle pour la formation des cadres.

La pratique et la bonne volonté suffisent au soldat. Pour pouvoir maintenir le bon ordre parmi la troupe, il est nécessaire que le sous-officier déjà, soit particulièrement familiarisé avec tous les petits détails du service. Les officiers doivent avoir d'excellentes connaissances théoriques et connaître parfaitement bien toutes les ordonnances et règlements qui concernent le service. Les officiers doivent en plus avoir une idée juste, rapide et claire de la tactique de leur arme et de leur application, des exercices de combat, de l'art des campements et de la manière de faire la guerre. La pratique et l'expérience en sont le complément.

Pour les officiers, l'essentiel est la *fermeté de caractère*, le coup d'œil militaire, la valeur professionnelle et morale, le goût des responsabilités qu'aucune étude supérieure ne peut remplacer. L'officier donne *l'exemple* dans la *bonne tenue*, de *l'obéissance au devoir*, de l'énergie, du courage, de la ténacité et de l'abnégation. Exigeant pour lui-même, il exige sans hésitation tous les sacrifices que commande le service de la patrie. L'officier doit avoir le talent des prompts ressources, l'art de pénétrer les hommes, la capacité de se prêter à tout, l'habileté de faire en tout un choix convenable de la justesse et du discernement.

Chaque officier, quel qu'il soit, doit connaître à tout instant l'état physique et moral de ses hommes; ainsi il acquiert tout naturellement ce sens des responsabilités qui est la condition « sine qua non » d'une bonne exécution.

Commander c'est:

- savoir se décider rapidement mais avec réflexion,
- s'exprimer par des ordres clairs, concis et précis,
- prévoir loin, commander court,
- se renseigner en tout moment,
- s'adapter constamment à l'ensemble de ses forces et de ses moyens,
- poursuivre jusqu'au bout l'exécution de *sa* volonté et de la mission de son supérieur.

DISCIPLINE

La discipline est le fondement de tout ce qui a rapport à la guerre; elle maintient les troupes de toutes les armes dans le bon ordre et, stimulant leur obéissance, elle donne aux armées de la force et de la volonté d'agir. Elle lie les soldats les uns aux autres; une troupe bien disciplinée ne sera jamais indocile, même au milieu des plus grands dangers, et les officiers conserveront jusque dans les situations les plus critiques un certain degré d'emprise sur elle.

Les principaux ressorts pour exciter et maintenir la discipline dans une troupe sont: l'amour du pays, la religion, la sévérité qu'il ne faut pas confondre avec la contrainte et la rigueur, l'esprit de justice, la fermeté, la bienveillance et la confiance des chefs. Le bon exemple, l'exigence doivent commencer au niveau des officiers; le chef saura récompenser la bonne conduite mais punir sévèrement l'indiscipline. Le soldat suisse obéit volontiers, il aime ses officiers, il est fidèle envers son chef si celui-ci s'offre en modèle des vertus militaires et si son dévouement est mutuel.

D'après ce qui vient d'être dit ci-dessus, on distingue dans la discipline:

- l'exemple des chefs,
- la bonne tenue,
- l'obéissance de chaque homme,
- la vigilance de la part des officiers à faire exécuter les ordres et les règlements,
- la punition sévère des coupables.

CONCLUSIONS

Le rôle du commandement a encore grandi; si autrefois la valeur de la troupe pouvait suppléer dans une certaine mesure à l'insuffisance du commandement, cet état de fait n'est plus possible aujourd'hui. Plus la guerre se modernise, se perfectionne, plus la technologie des armes augmente, plus les engins se compliquent, plus le rôle du commandement grandit et il s'inscrira que les *qualités à exiger du chef doivent être à la fois plus nombreuses et plus développées* qu'autrefois. Le chef militaire, surtout nos lieutenants et nos capitaines, commandants d'unité, doivent toujours être profondément convaincus de la grandeur de leur

mission et avoir la ferme volonté de la remplir sans défaillance, quels que soient les sacrifices qu'elle nous impose.

Plus encore aujourd'hui que par le passé, *la personnalité et le rayonnement* du chef sont devenus plus importants; *commander c'est convaincre*, et chaque officier n'y parviendra que s'il sait créer dans sa subdivision le *climat de travail* indispensable à toute réussite.

L'histoire et l'expérience démontrent qu'une armée bien organisée, *disciplinée* et qui sait manœuvrer a toujours remporté des avantages sur des masses irrégulières, que la *discipline et l'ordre* augmentent les forces et qu'en agissant d'après les principes de la science militaire, une armée petite peut être en état de résister à une armée nombreuse mais à condition d'admettre que: « La discipline n'admet ni compromis, ni concession, car ils sont le signe d'un dangereux aveuglement et portent en eux le germe de la défaite. »

Major Hermann ETTER

